

Image not found or type unknown



Mon bail n'est plus bon à ce jour

Par **christophe41800**, le **28/10/2015** à **10:20**

Bonjour,

Je loue une maison de ville qui appartient à la commune. Le maire se croit tout permis. Normalement, nous avons loué cette maison avec un terrain environ 800 m² et, là, il vient de couper ce terrain de plus de la moitié. Que puis-je faire ?

Merci.

Par **cocotte1003**, le **28/10/2015** à **11:31**

Bonjour, si le terrain est bien inscrit sur votre bail, il suffit que vous puissiez que le terrain a été diminué en surface et vous faites une LRAR au maire en lui précisant que la chose ne peut être modifiée en cours de bail et que vous n'hésitez pas à saisir le tribunal pour obtenir la totalité du terrain, cordialement

Par **christophe41800**, le **28/10/2015** à **12:20**

merci et oui le terrain est bien inscrit sur le bail